

Comité départemental de badminton d'Eure et Loir ✓ 5 rue du Petit Réau – 28300 Lèves

@ presidentcodep28@gmail.com



☐ <u>http://badminton28.fr</u> Siret: 414 636 514 000 54





RESPONSABLE D'UNE COMMISSION

Mission

Le responsable d'une commission est élu par le Conseil d'Administration sur proposition du Président. Il est chargé de coordonner et d'animer sa commission, il organise et gère les compétitions sur le territoire départemental en veillant au respect des règlements sportifs.

Autonomie et responsabilité

Il est responsable de la gestion de sa commission sous couvert du Président, en liaison avec d'autres commissions si nécessaire.

Activités

- Il constitue la commission et propose cette dernière au Président de sa structure.
- Il est responsable du fonctionnement et des actions conduites par sa commission.
- Il établit de façon régulière le bilan de l'action de la commission pour une présentation au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale.
- Il participe aux réunions du Conseil d'Administration.
- Il veille à l'application des règlements en vigueur et prend les dispositions en cas de non-respect de ceux-ci, dans l'intérêt du badminton.
- Participe à l'élaboration d'un calendrier (championnat, formation et/ou réunion...)
- Lance les appels à candidature pour des organisations de manifestations si nécessaire, établit leur cahier des charges et en vérifie l'exécution.
- Etablit les projets de règlements ou leurs modifications qu'il soumet pour approbation au Conseil d'Administration.

Compétences souhaitées

Connaissances ou notions à connaître

- Organisation du badminton en France
- Règlement intérieur
- Statuts de la structure
- Modalités de fonctionnement administratives et (ou) financières de la structure
- Politique fédérale
- Règles du jeu
- Règlements sportifs
- Règlements administratifs



































Comité départemental de badminton d'Eure et Loir

🖊 5 rue du Petit Réau – 28300 Lèves

@ presidentcodep28@gmail.com



☐ <u>http://badminton28.fr</u> Siret: 414 636 514 000 54





Savoir-faire techniques et relationnels

Capacité à :

- Assurer une veille règlementaire
- Rédiger : courriers, dossiers de financement, textes règlementaires, comptes rendus,
- Utiliser l'outil informatique
- Comprendre, réaliser et suivre un budget
- Lire et interpréter les comptes annuels
- Animer des réunions
- Prendre la parole en public
- Elaborer un projet
- Argumenter et négocier
- Manager une équipe

Qualités et aptitudes

- Avoir de la disponibilité, du relationnel, de la diplomatie.
- Etre convivial, à l'écoute, organisé, respectueux des délais.
- Faire preuve d'anticipation, de sang-froid.































